

Réunion d'ouverture de la concertation sur l'élaboration du plan santé au travail pour la Fonction publique : Groupe de travail n°1 du 7 février 2020

Ouverture de la concertation par M. Thierry LE GOFF

• **Demande du Premier ministre**

- A la suite de la publication du rapport Lecocq-Coton-Verdier « Santé, sécurité et qualité de vie au travail dans la fonction publique », préparer un plan santé au travail dans la fonction publique
 - ✓ Définir les objectifs à atteindre
 - ✓ Suivre de manière plus précise :
 - L'organisation de la politique SST, au niveau national et territorial ;
 - Le rôle et les moyens dévolus aux acteurs de la médecine de prévention (médecins et équipes pluridisciplinaires de santé au travail) ainsi que des équipes en charge de la prévention des risques professionnels (ISST, CP/AP) ;
 - les dispositifs visant à lutter contre l'usure professionnelle, faciliter les reconversions et le maintien dans l'emploi.
 - Avec des indicateurs de suivi que l'ensemble des administrations, au niveau central comme déconcentré
- Un point d'avancement avant le 31 mars 2020 sur les grands axes de ce plan

• **Etat des lieux :**

- Un corpus d'accords et de textes sur le sujet santé travail
- Le diagnostic du rapport Lecocq-Coton-Verdier :
 - ✓ Un pilotage et un portage à améliorer ;
 - ✓ Une connaissance de la SST à mieux documenter, une absence de données exhaustives, ne permettant pas le suivi et l'évaluation ;
 - ✓ Un contexte marqué par des enjeux importants en matière de SST et par des évolutions en cours ou à venir qu'il faut prendre en compte.

• **A quels enjeux le plan santé travail doit-il répondre prioritairement ?**

- Quels enjeux de santé au travail ?
- Quels enjeux de pilotage et de suivi ?
- Quels enjeux de mise en œuvre ?

- **Quelles sont les premières questions qui se posent pour mettre en place les conditions du développement des politiques de prévention ?**
 - Comment mieux piloter la SST dans la FP ?
 - Comment favoriser l'appropriation par les employeurs publics ?
 - Comment développer les capacités d'action des acteurs spécialisés ?
 - Quels dispositifs pour améliorer le maintien dans l'emploi ?
 - ...

- **Méthode de travail proposée :**
 - **Séance 1 – 7 février – ouverture de la concertation – méthode**
 - ✓ Etat des lieux
 - ✓ Méthode de travail
 - ✓ Liens avec le PST du secteur privé

 - **Séance 2 – Définition des enjeux et des objectifs à atteindre pour le PST – 11 mars**
 - ✓ Enjeux SST et objectifs généraux du PST pour la fonction publique
 - ✓ Définition des priorités d'actions

 - **Point d'étape – 30 mars**
 - ✓ Présentation des premiers travaux menés, des axes de travail de la concertation et des échéances

 - **Suite de la concertation : à définir, avril-juillet 2020**

 - **Périmètre : Ensemble de la fonction publique**

 - **Un GT par thème identifié**
 - ✓ Sur la base d'un document préparatoire
 - ✓ Avec intervention d'experts

 - **Conclusion des travaux avant l'été**
 - ✓ Plan santé travail issu de la concertation
 - ✓ Ou accord